



Le rendez-vous des fourrages en Normandie

Prairiales Normandie du Pin

INRAE

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

La prairie, un concentré d'idées

Photovoltaïque : Produisez de l'énergie verte

Une énergie :

- Inépuisable
- S'appuie sur une technologie mature et fiable
- Ne génère pas de Gaz à Effet de Serre en phase d'exploitation
- Nécessite peu de main d'œuvre ni de compétences spécifiques

Objectif national :

- 40 GW en 2028
 - 100 GW en 2050
- Aujourd'hui : 20 GW installés (Source : ADEME)

Différentes possibilités :



	Les +	Les -
Revente en totalité	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat garanti sur 20 ans - Permet de contribuer au financement d'un bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat bloqué pendant 20 ans - En cas de location, bail sur 30 ans (risque de blocage en cas de cession)
Autoconsommation (total ou avec vente en surplus)	<ul style="list-style-type: none"> - Indépendance énergétique - Réduction de la facture, particulièrement dans le contexte actuel - Fort intérêt en traite robotisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Abonnement : passage en tarif jaune pour des projets > à 36KW crête - Peu intéressant en élevage laitier en salle de traite

Et l'agrivoltaïsme dans tout cela ?

Une expérimentale normande est en cours d'installation. Dans la loi (mars 2023), cela doit rester une production complémentaire.

- Identifier les solutions d'agrivoltaïsme permettant une diversification des revenus de l'exploitation sans impact négatif sur la production agricole, voire un effet positif
- Les autorisations sont longues : supérieurs à 4 ans. Le cadre réglementaire est encore en construction.

Résultats attendus sous les panneaux :

- Cycle végétatif
- Indice végétatif quantitatif et qualitatif
- Stress hydrique et thermique
- Confort / bien être animal

Le photovoltaïque, dans un contexte d'électrification des usages énergétiques, est promis à un développement important pour atteindre la neutralité carbone en 2050



Le rendez-vous des fourrages en Normandie

Prairiales Normandie du Pin

INRAE

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

La prairie, un concentré d'idées

Micro-méthanisation : Produisez de l'énergie verte en autonomie

Une énergie :

- S'appuie sur une technologie fiable
- A partir des effluents organiques de l'exploitation
- Disponible en continu

Les co-bénéfices :

- Un digestat permettant de réduire le besoin en engrais de synthèse
- Limite les odeurs en stockage et en épandage
- Une opportunité de stabiliser le revenu en élevage → pérennise l'élevage sur l'exploitation
- Capte des Gaz à Effet de Serre
- Finance une partie des infrastructures de stockage

⚠️ couvrir les fosses et prévoir l'injection à l'épandage du digestat.

En Normandie :

- 0,09 GW installé en Normandie en 2022
- 1,5 M tonnes de biomasse traitées

(Source : Métha'Normandie)



	Les +	Les -
Cogénération	<ul style="list-style-type: none"> - Des investissements plus faibles - Technologies plus simples - Parfois simple : il existe des systèmes tout automatisés, peu gourmands en main d'œuvre. - Peut devenir intéressant en contrat tarif jaune 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour valoriser la chaleur - Maintenance du matériel (moteur)
Injection gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur rendement énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - La proximité du réseau - Investissements plus importants

A noter :

- Pour des installations de moins de 30 tonnes / jour, c'est soumis à un régime de déclaration (démarche rapide et simple). C'est fréquent en micro-méthanisation.
- Accessible pour des élevages à partir de 150 VL

La méthanisation permet une valorisation de la biomasse agricole, favorisant la pérennité des élevages en diversifiant ses revenus et en réduisant la production de GES